

Image not found or type unknown



Obligation travaux bailleur/locataire

Par **elisedroit**, le **27/09/2009** à **17:22**

Bonjour, mon père est assigné au tgi par son locataire qui exige qu'il réalise des travaux. Cependant, il n'a jamais reçu aucune demande de faire ces travaux car la location de l'appartement était gérée par un organisme. risque-t-il d'être condamné? Dans ce cas, pourra-t-il se retourner contre l'organisme? merci de votre réponse...